



« LA VOIX DES LAITIERS – n°4 – 24 mai 2022 »

Défendons ensemble une rémunération équitable pour une agriculture durable !

EN 2022, LA PART NON-COUVERTE DU COUT DE PRODUCTION DU LAIT AURAIT DIMINUE

« *Le prix du lait a augmenté, mais les coûts augmentent aussi !* ». Voilà la ritournelle qu'on entend depuis que le prix du lait a décollé, en novembre 2021.

Pour éclaircir cette question, le MIG s'appuie sur **de nouvelles analyses de coût de production moyen du lait** effectuées par le BAL (cabinet allemand) et le DAEA (Direction de l'Analyse Economique Agricole, SPW) pour les années **2020 et 2021, ainsi que le premier trimestre 2022. En conventionnel et en bio**. Ces analyses montrent que la part non-couverte du coût a diminué durant le premier trimestre 2022, mais que les coûts ne sont toujours pas couverts à 100 % !

L'analyse détaillée se trouve en pièce jointe, mais en voici un résumé ...

52 CENTS POUR PRODUIRE UN KG DE LAIT CONVENTIONNEL EN 2021

En **2021**, le coût de production (+ 5 % pour atteindre **52,4 cents**) comme le prix du lait conventionnel (+ 17 % pour atteindre 36,5 cents) ont augmenté.

Le coût de production est calculé en incluant une rémunération type pour le producteur laitier.

La part non-couverte du coût, qui correspond à la différence entre le coût de production et les recettes s'élève en 2021 à **10 cents**, soit **20 % du coût de production**. Elle est en **diminution** par rapport à 2020 (13 cents) par rapport à la moyenne 2016-20 (12 cents).

79 CENTS POUR PRODUIRE UN KG DE LAIT BIOLOGIQUE EN 2021

Le **coût de production du lait biologique** s'élevait à **78,9 cents en 2021** contre 75,4 cents en 2020.

Au final, la **part non couverte du coût** de production a augmenté en 2021 pour atteindre **4 cents**. Sans les aides de la PAC (15,1 cents), elle aurait atteint 19 cents en 2021, soit 24 % du coût de production.

5 CENTS EN PLUS POUR PRODUIRE UN KG DE LAIT AU PREMIER TRIMESTRE 2022

Le coût de production à effet de trésorerie du lait conventionnel wallon a augmenté de 4,8 cents **au premier trimestre 2022** par rapport à la moyenne de l'année 2021. Mais sur la même période, le prix du lait augmenté de 12,4 cents. En considérant les autres paramètres comme constant à ce stade, cela signifie que **la part non-couverte des coûts a diminué de 7,6 cents**. Il ne manquerait donc « plus que » 2,4 cents pour que le coût de production du lait soit couvert par les recettes.

LE PRIX NE COUVRE TOUJOURS PAS ENTIEREMENT LE COUT

En conventionnel comme en bio, le **prix du lait payé par les laiteries, même majoré des aides de la PAC et des autres recettes, reste insuffisant pour couvrir entièrement le coût de production**. En 2021 par exemple, il subsistait une part du coût de production de 10 cents non couverte par les recettes en conventionnel et 4 cent en bio.

Au premier trimestre 2022 cependant, d'après les chiffres disponibles, le prix du lait plus élevé aurait permis de faire diminuer drastiquement la part non couverte du coût. Cela durera-t-il ?

Le MIG reste très vigilant ...